



# MANAGEMENT TOXIQUE DANS LA FPT : ON NE LÂCHE RIEN !

## 1. LE MANAGEMENT TOXIQUE, C'EST QUOI ?

C'est quand votre supérieur hiérarchique vous traite comme un chien. Quand il vous parle sur un ton agressif, vous donne des ordres contradictoires, vous surcharge de travail, vous isole, vous menace, ou vous ignore royalement. Quand il fait régner un climat de peur, de stress, de déni. Quand il vous pousse à bout, jusqu'à l'arrêt maladie, la démission, ou pire.

### DES EXEMPLES CONCRETS ?

- Un chef de cuisine territorial révoqué en 2025 pour propos violents, stress généralisé et perturbations du service. La justice a validé sa sanction : c'est légal, c'est proportionné, et c'est tant mieux ! (naudrh.com).
- Des agents de Saint-Denis qui dénoncent un « harcèlement moral ambiant », des alertes ignorées, des procédures disciplinaires abusives contre ceux qui osent parler (blogsaintdenis.fr).
- 40% des agents territoriaux déclarent avoir subi du harcèlement moral – contre 28% dans la Fonction publique d'État. Et seulement 34,9% des collectivités ont mis en place un dispositif de signalement. C'est une honte ! (village-justice.com).

## 2. POURQUOI EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

- Parce que les employeurs territoriaux ferment les yeux. Trop souvent, les managers toxiques sont protégés, voire promus.
- Parce que le dialogue social est en lambeaux. Les réformes (réduction des effectifs, restructurations, baisse des primes) sont imposées sans concertation. Résultat : tension, colère, et sentiment d'être sacrifié.
- Parce que les dispositifs de protection sont mal appliqués. Depuis 2020, la loi impose aux collectivités de mettre en place des cellules de signalement des violences et harcèlements. Mais dans les faits, c'est le désert.



### 3. ON NE SE LAISSERA PAS FAIRE ! VOICI COMMENT RIPOSTER

Action	COMMENT FAIRE?	QUI PEUT AGIR ?
<b>signaler</b>	utilisez les dispositifs de signalement (référé harcèlement, médecine du travail, CST). Exigez leur mise en place si ils n'existent pas	Tous les agents
<b>Se syndiquer</b>	Rejoignez FO pour être accompagné, conseillé, défendu. Ensemble, on est plus forts !	Tous les agents
<b>Alerter</b>	Témoignez, écrivez aux élus, aux DRH, à la presse. La lumière est notre meilleure arme.	Agents avec l'aide du syndicat FO <b>Jamais seul !!!</b>
<b>Exiger des sanctions</b>	Un manager toxique ? Il doit être sanctionné, comme le prévoit l'article L133-2 du Code général de la fonction publique. Pas de tolérance !	Syndicats, CST
<b>Former et sensibiliser</b>	Imposons des formations obligatoires pour les encadrants sur le management bienveillant et la prévention des RPS.	Syndicats, élus locaux



#### 14. FO EST À VOS CÔTÉS

- On vous écoute : Vous subissez un management toxique ? Contactez votre syndicat FO. On vous conseille, on vous défend.
- On vous informe : Connaissez vos droits. Le harcèlement moral est interdit par la loi. Vous avez le droit de signaler, de vous défendre, d'être protégé.
- On se bat : FO porte vos revendications. On exige des sanctions contre les managers toxiques, des dispositifs de signalement efficaces, et un vrai dialogue social.

#### 5. CAMARADES, MOBILISONS-NOUS !

Le management toxique n'est pas une fatalité. Ensemble, on peut le faire reculer. Mais pour ça, il faut :

- **Parler** : Brisez la loi du silence.
- **Se syndiquer** : Rejoignez FO.
- **Agir** : Signalez, alertez, mobilisez-vous.

La FPT, c'est nous. Le service public, c'est nous. On ne laissera pas des managers pourris nous voler notre santé, notre dignité, notre travail.

**Un manager toxique dans votre collectivité ? Contactez FO dès aujourd'hui !**

